



RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DES CLUBS – VETERANS



Annexe venant compléter le règlement national, portant sur le déroulement de la compétition :

1. INSCRIPTIONS et RESPONSABILITES DE L'ORGANISATION

- **Inscriptions** : Chaque club peut aligner autant de formations qu'il le souhaite. Le droit d'inscription est fixé à 20 € par formation, pour achat de récompenses et dotations. Pour ce championnat, le Comité utilisera la feuille de match déposée lors de la 1^{ère} rencontre effectuée qui fera office de liste initiale.
- **Arbitrage : Désignation**
 - En priorité, le club organisateur doit trouver un arbitre officiel non joueur qui aura la responsabilité de la journée.
 - En cas d'absence d'arbitre officiel non joueur fourni par le club organisateur, le responsable du club doit impérativement contacter le responsable des arbitres de son district afin d'obtenir la nomination d'un arbitre officiel.
 - En l'absence d'un arbitre officiel non joueur, et avec l'accord du responsable des arbitres du district, il pourra être désigné un arbitre officiel joueur sur le terrain.
 - En dernier lieu, et toujours avec l'accord du responsable des arbitres du district concerné, il sera désigné nommément un membre du bureau du club organisateur, non joueur qui suppléera la fonction d'arbitre.
- **Responsable de la rencontre : Responsabilités**
 - Dans tous les cas, la personne qui officiera (*arbitre officiel non joueur, arbitre officiel joueur, membre du bureau du club organisateur*) aura la responsabilité de la journée et donc l'autorité et ses décisions devront être respectées par les joueurs.
 - Cette personne sera responsable des feuilles de matches : c'est-à-dire qu'il sera responsable de la bonne rédaction de ces documents qui doivent être renseignés avec le plus grand soin (*identités et numéros des licences des participants*), et qu'il a donc l'obligation d'effectuer un contrôle complet des feuilles de matches lorsqu'elles auront toutes été complétées.
 - De plus, il doit assurer la transmission des résultats au siège du Comité des Landes : **CD40 – FFPJP - La Gare – 40140 – Soustons à l'attention du référent.**
- Un comité de pilotage est désigné pour assurer la gestion pleine et entière de ce championnat.

2. DESCRIPTION DE LA COMPETITION

- Le championnat se déroulera en 2 phases distinctes :
 - Une première phase disputée en poules
 - Une seconde phase disputée en élimination directe

3. GESTION DE LA PHASE DE POULES

- Les formations inscrites par les clubs seront réparties en 3 divisions établies comme suit :
 - 1^{ère} division : 2 poules de 8 = 16 formations.
 - 2^{ème} division : 4 poules de 8 et = 32 formations
 - 3^{ème} division : un certain nombre formations réparties en poules géographiques, poules de 8 en fonction du nombre de formations inscrites avec complément par des poules de 7

- **Constitution des Poules** : 1^{ère} division : Tirage au sort intégral
2^{ème}, et 3^{ème} : Poules géographiques
- **Attribution des points / rencontres** :
 - Victoire : 3 Points / Match nul : 2 Points
 - Défaite : 1 Point / Forfait : 0 Point
 - En poules de 7 : victoire contre X = 3 points, goal-average +19.
- **Gestion des forfaits** :
 - **Si forfait d'une formation** : celle-ci a un goal-average de -19. Le vainqueur marque 3 points, et goal-average de +19.
 - **Si 2 forfaits d'une même formation** : celle-ci est mise hors compétition, et repartira en 4^{ème} division, l'année suivante.
- **Critères de classement à l'issue des poules** :
 1. Le classement obtenu en poules
 2. Le nombre de points obtenus
 3. Le goal-average particulier
 4. Le goal-average final en poules
 5. Les points lors de rencontre directe entre les ex-aequo.

4. GESTION DE LA PHASE EN ELIMINATION DIRECTE

- **1^{ère} Division : 16 formations soit 2 poules de 8 formations**

Divisions			
1^{ère} Division	Poules de brassage <ul style="list-style-type: none"> • 2 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules Tableau final <ul style="list-style-type: none"> • 4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe soit 8 qualifiés 	1/4 de Finale	1/2 Finale et Finale Le champion monte en CRC
16 Formations	Descentes en division inférieure <ul style="list-style-type: none"> • Si 1 descente de CRC : 2 derniers de chaque poule descendent en 2^{ème} division, soit 4 formations qui descendent • Si 2 descentes de CRC : 2 derniers de chaque poule + la formation classée moins bien en 6^{ème} place descendent en 2^{ème} division, soit 5 formations qui descendent 		Rencontre pour la 3^{ème} place

- **Tableau final** :
 - Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/4 de Finale.
 - Match 1 : 1^{er} poule A contre 4^{ème} poule B
 - Match 2 : 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B
 - Match 3 : 3^{ème} poule A contre 2^{ème} poule B
 - Match 4 : 4^{ème} poule A contre 1^{er} poule B
 - Demi-Finales : Vainqueurs match 1 contre 3 et vainqueurs match 2 contre 4
 - Une rencontre entre les 2 formations perdantes des 1/2 finales déterminera la 3^{ème} place.
 - Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs. Le champion de 1^{ère} division monte en championnat Régional.
- **Descentes en division inférieure selon le nombre de descentes de C.R.C**
 - **Si 1 descente de CRC** : Les formations classées 7^{èmes} et 8^{èmes} descendront en 2^{ème} division, soit 4 descentes en 2^{ème} division.

- **Si 2 descentes de CRC** : Les formations classées 7^{èmes} et 8^{èmes} et la formation classée 6^{ème} (moins bien classée sur les 2 poules) descendent en 2^{ème} division, soit 5 descentes en 2^{ème} division.

● 2^{ème} Division : 32 formations soit 4 poules de 8 formations

Divisions			
2^{ème} Division 32 Formations	Poules de brassage <ul style="list-style-type: none"> • 3 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules • 1 poule de 9 formations + 1 X / 9 rencontres de poules 		
	Tableau final <ul style="list-style-type: none"> • 4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe – soit 16 qualifiés 		
	Descentes en division inférieure Si 1 descente de CRC vers la 1^{ère} division : de 4 à 8 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division <ul style="list-style-type: none"> • Le dernier de chaque poule descend en 3^{ème} division, soit 4 équipes • Rencontres de barrages : Les formations classées à la 7^{ème} place des poules, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division. 	1/8^{ème} de Finale	1/2 Finale et Finale
	Si 2 descentes de CRC vers la 1^{ère} division : de 5 à 9 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division <ul style="list-style-type: none"> • Le dernier de chaque poule + la formation classée moins bien en 7^{ème} place descendent en 3^{ème} division, soit 5 équipes • Rencontres de barrages : Les 3 autres formations classées à la 7^{ème} place des poules + la formation classée moins bien en 6^{ème} place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division 	1/4 de Finale	Rencontre pour la 3^{ème} place Les 4 formations 1/2 finalistes montent en 1 ^{ère} division

● **Tableau final** : Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/8^{èmes} de Finale.

- 1/8^{èmes} de Finale
 - *Match 1 : 1^{er} contre 16^{ème} Match 2 : 2^{ème} contre 15^{ème}*
 - *Match 3 : 3^{ème} contre 14^{ème} Match 4 : 4^{ème} contre 13^{ème}*
 - *Match 5 : 5^{ème} contre 12^{ème} Match 6 : 6^{ème} contre 11^{ème}*
 - *Match 7 : 7^{ème} contre 10^{ème} Match 8 : 8^{ème} contre 9^{ème}*
- Quarts de Finales
 - Vainqueurs match 1 contre 8 Vainqueurs match 2 contre 7
 - Vainqueurs match 3 contre 6 Vainqueurs match 4 contre 5
- Demi-Finales : Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 et Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- Les 4 formations 1/2 finalistes joueront en 1^{ère} division l'année suivante.
- Une rencontre entre les 2 formations perdantes des 1/2 finales déterminera la 3^{ème} place.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des clubs de 2^{ème} division.

● **Descentes en division inférieure**

- **Si 1 descente de CRC vers 1^{ère} division : de 4 à 8 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division**
 - Le dernier de chaque poule descend en 3^{ème} division, soit 4 équipes.
 - Rencontres de barrages : Les formations classées à la 7^{ème} place des poules, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre

une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division.

- **Si 2 descentes de CRC vers 1ère division : de 5 à 9 descentes de la 2ème division vers la 3ème division**
 - Le dernier de chaque poule + la formation classée moins bien en 7^{ème} place descendent en 3^{ème} division, soit 5 équipes
 - Rencontres de barrages : Les 3 autres formations classées à la 7^{ème} place des poules + la formation classée moins bien en 6^{ème} place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division

- **3^{ème} Division – Un certain nombre de poules de 8 formations et éventuellement des poules de 7 pour cadrer sur un multiple de 8.**

Divisions				
3^{ème} Division	Poules de brassage	Formations qualifiées et classées de 1 à n selon leurs résultats en poules	1/16^{èmes} de Finale	½ Finales et Finales
			1/8^{èmes} de Finale	
			¼ de Finale Les perdants des ¼ de finale joueront les barrages de montée en 2 ^{ème} division	
XX Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Un certain nombre de poules de 8 avec complément en poules de 7 • 7 rencontres de poules • 4 premiers en poules qualifiés pour la suite en élimination directe 	<ul style="list-style-type: none"> • Barrages éventuels pour cadrer sur 32 formations à conserver 		Rencontre pour la 3^{ème} place

- **Tableau final** : Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales.
 - Si plus de 32 qualifiés, barrage entre les moins bien classés pour cadrer sur 32.
 - Ensuite 1/16^{èmes} de finale, on conserve le classement obtenu dans les poules qualificatives afin d'établir un classement de 1 à 32.

▪ Match 1 : 1 ^{er} contre 32 ^{ème}	/	Match 16 : 16 ^{ème} contre 17 ^{ème}
▪ Match 2 : 2 ^{ème} contre 31 ^{ème}	/	Match 15 : 15 ^{ème} contre 18 ^{ème}
▪ Match 3 : 3 ^{ème} contre 30 ^{ème}	/	Match 14 : 14 ^{ème} contre 19 ^{ème}
▪ Match 4 : 4 ^{ème} contre 29 ^{ème}	/	Match 13 : 13 ^{ème} contre 20 ^{ème}
▪ Match 5 : 5 ^{ème} contre 28 ^{ème}	/	Match 12 : 12 ^{ème} contre 21 ^{ème}
▪ Match 6 : 6 ^{ème} contre 27 ^{ème}	/	Match 11 : 11 ^{ème} contre 22 ^{ème}
▪ Match 7 : 7 ^{ème} contre 26 ^{ème}	/	Match 10 : 10 ^{ème} contre 23 ^{ème}
▪ Match 8 : 8 ^{ème} contre 25 ^{ème}	/	Match 9 : 9 ^{ème} contre 24 ^{ème}
 - 1/8^{èmes} de Finale :
 - Vainqueurs match 1 contre vainqueur match 16
 - Vainqueurs match 2 contre vainqueur match 15
 - Vainqueurs match 3 contre vainqueur match 14
 - Vainqueurs match 4 contre vainqueur match 13
 - Vainqueurs match 5 contre vainqueur match 12
 - Vainqueurs match 6 contre vainqueur match 11
 - Vainqueurs match 7 contre vainqueur match 10
 - Vainqueurs match 8 contre vainqueur match 9
 - Quarts de Finales
 - Vainqueurs match 1 contre vainqueur match 8

- Vainqueurs match 2 contre vainqueur match 7
- Vainqueurs match 3 contre vainqueur match 6
- Vainqueurs match 4 contre vainqueur match 5
- Demi-Finales : Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 / Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3^{ème} place.
- Les 4 formations ½ finalistes joueront en 2^{ème} division l'année suivante.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs de 3^{ème} division.
- **Barrages pour la montée en 2^{ème} division** : Les 4 formations perdantes des ¼ de finale rencontreront en barrage de montée les formations de 2^{ème} division retenues (*voir paragraphe descente de 2^{ème} division*). Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation de 2^{ème} division rencontrant une formation de 3^{ème} division.

Note pour la saison 2021 – Création d'une 4^{ème} division

- Pour la saison 2021, les équipes qui sortent de poules soit 40 formations, sur l'année 2020, après avoir retiré les formations montées en 2^{ème} division et récupéré les équipes descendantes de cette même division.
- La 4^{ème} division sera composée des équipes de la 3^{ème} division 2020 non reprises en 3^{ème} division 2021, auxquelles viendront s'ajouter les éventuelles inscriptions de nouvelles formations pour ce championnat.

5. COMPOSITION DES EQUIPES

Les clubs participants (CRC-CNC) devront communiquer la liste des joueurs qui disputeront ces compétitions (8 noms) permettant de procéder à des contrôles.

Lors de la journée finale Départementale, les formations vaincues en ½ finales devront disputer IMPÉRATIVEMENT les 3^{èmes} places.

6. CALENDRIER DE LA COMPETITION

Les dates de compétition fixées par le comité de pilotage pour les phases de poules et les phases finales sont impératives et doivent être respectées par les clubs. Tout report pour convenance ne sera pas toléré.

7. SANCTIONS SPORTIVES ET FINANCIERES

Les résultats des rencontres doivent être enregistrés sur les feuilles de match. Les irrégularités ou erreurs constatées sur les feuilles de match seront pénalisées comme suit :

- Changement d'équipe pour un joueur hors du cadre prévu dans le règlement national, une amende de 40€ sera appliquée au club fautif.
De plus, la rencontre sera enregistrée suivant le principe suivant :
 - En cas de victoire de l'équipe fautive, ou bien de match nul, la rencontre sera considérée comme perdue par le club qui aura fait participer le licencié non autorisé, donc 1 point de classement et -19 au goal-average, l'adversaire aura partie gagnée, donc 3 points de classement et +19 au goal-average.
 - En cas de défaite de l'équipe fautive, le résultat sera enregistré tel qu'annoncé sur la feuille de rencontre.
- Erreurs sur les feuilles de rencontres à retourner au CD40
 - Absence de numéro de licence pour 1 joueur – amende de **10€** pour le club fautif
 - Absence totale des numéros de licences pour l'équipe – amende de 30€ pour le club fautif
 - Numéros de licences erronés avec répétitions sur plusieurs feuilles de rencontres – amende de 30€ pour le club fautif
- Pour toute formation forfait lors **d'une rencontre**, le club concerné paiera **une amende de 50€ et 100€ pour un forfait général** au Comité des Landes.

- Tout club pourra se retourner financièrement contre les joueurs responsables du forfait.

Règlement : Tout cas litigieux sera examiné et solutionné par le comité de pilotage du CD 40.